



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 JANVIER 2025

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 21/01/2025

Publication :
le 31/01/2025

Délibération n° D-2025-27

**Rapport du délégataire du Service Public - Halles de Niort -
SAEM pour la gestion des Halles de Niort - Année 2023**

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Aline DI MEGLIO, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Florence VILLES, Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Monsieur Karl BRETEAU, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

**Direction de la Réglementation et de
l'Attractivité Urbaine**

**Rapport du délégataire du Service Public - Halles de
Niort - SAEM pour la gestion des Halles de Niort -
Année 2023**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Société Anonyme d'Economie Mixte des Halles (SAEM) assure la gestion des Halles de Niort.

L'article L.3131-5 du Code de la commande publique dispose que le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou de services.

L'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales précise que dès la communication du rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Comme le prévoit l'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales, ce rapport a été examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, en date du 7 janvier 2025.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la production du rapport de la Société Anonyme d'Economie Mixte des Halles (SAEM), délégataire du service public des Halles de Niort, pour l'année 2023.

Le Conseil municipal a pris acte.

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Sophie BOUTRIT

Jérôme BALOGÉ

**SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE POUR LA GESTION
DES HALLES DE NIORT**

Société Anonyme au capital de 130 050 euros
Siège social : Les Halles - 79000 NIORT
353 648 918 RCS NIORT

**RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC
A
L'AUTORITE DELEGANTE
EXERCICE 2023**

Conformément aux dispositions du décret n° 2005.236 du 14 mars 2005 modifiant le Code Général des Collectivités Territoriales et à celles de l'article 40 du contrat de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation des Halles de Niort conclu le 30 novembre 2022 entre la SAEM pour la gestion des Halles de Niort et la ville de Niort,

La SAEM pour la gestion des Halles de Niort vous présente son rapport annuel comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de sa mission et les éléments permettant d'apprécier la qualité du service.

Sommaire

1. Préambule

2. Les Comptes

3. Analyse de la qualité

- A - Redevances applicables aux commerçants des Halles
- B - Difficultés de paiement et impayés
- C - Actions d'animation de communication et de développement

4. Les conditions d'exercice du service public

- A - Le nombre de commerçants exerçant sous les Halles
- B - Le personnel
- C - Travaux d'entretien
- D - Amélioration de la productivité

1. Préambule

La SAEM pour la gestion des Halles de Niort a été créée en septembre 1989 à l'initiative de la Ville de Niort.

□

A cette date, la Ville de Niort détenait 57 % du capital social et 76 commerçants se partageaient les 43 % des actions privées.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la part publique reste identique. Cependant, il s'est opéré un glissement du partenariat privé réparti sur 88 commerçants et sur l'association des Commerçants et Producteurs des Halles de Niort.

Le capital social est depuis l'origine de 130 050 euros et la valeur unitaire de l'action fixée à 153 euros.

La SAEM pour la gestion des Halles de Niort était initialement gérée selon la formule dualiste d'un Directoire et d'un Conseil de Surveillance.

L'assemblée générale mixte réunie le 4 décembre 2014 a décidé le changement de mode de gestion de la société et a adopté le Conseil d'Administration pour l'Administration et la direction de la société.

Conformément aux dispositions de l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et à celles des nouveaux statuts de la société, 6 sièges sur les 11 sièges d'administrateurs sont détenus par la Ville de NIORT, pour une durée de quatre années.

Ont ainsi été nommés par l'assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2014, puis renouvelés dans leurs fonctions pour une période de quatre années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2022, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2021 :

- Ville de Niort, Madame BARBOTIN Jeanine
- Ville de Niort, Monsieur DELAGARDE Luc
- Ville de Niort, Monsieur LAPLACE Simon
- Ville de Niort, Monsieur GRIPPON Alain
- Ville de Niort, Monsieur Éric PERSAIS,
- Ville de Niort, Monsieur Pascal DUFORESTEL.

A la suite du décès de Monsieur Alain GRIPPON, Madame Sylvette RIMBAUD a été nommée pour le remplacer suivant décision du Conseil Municipal du 17 juin 2019.

Il est rappelé que le Conseil Municipal, réuni le 8 juin 2020, a désigné en qualité de représentants délégués de la Ville de Niort, Administrateur, au sein de la SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE POUR LA GESTION DES HALLES DE NIORT, les élus suivants :

- Monsieur Romain DUPEYROU
- Madame Jeanine BARBOTIN
- Monsieur Elmano MARTINS
- Monsieur Florent SIMMONET
- Madame Aurore NADAL
- Monsieur Thibault HEBRARD.

Les mandats de Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Eric PERSAIS et Monsieur Luc DELAGARDE ayant pris fin à compter de cette date.

Monsieur Romain DUPEYROU a été désigné, en qualité de représentant de la Ville de Niort, Administrateur et Présidente, en remplacement de Monsieur Luc DELAGARDE, à compter du 8 juin 2020.

5 autres administrateurs ont également été nommés parmi les actionnaires, non représentants de la Ville de NIORT, pour une même durée. Il s'agit de :

- Monsieur Pascal MATHON ; lequel, ayant démissionné à effet du 31 décembre 2019, a été remplacé par Madame Fabienne TRZCINSKI, cooptée par le Conseil d'Administration en date du 12 mars 2020.
- Monsieur David MARQUES RODRIGUES VIDEIRA.
- Monsieur Stéphane TEILLET.
- Monsieur Mickaël PAILLE.
- Mademoiselle Océane CHEVALLEREAU.

Par décision en date du 28 juin 2018, le Conseil d'Administration a renouvelé la Ville de NIORT, alors représentée par son représentant permanent Monsieur Luc DELAGARDE, Présidente du Conseil d'Administration, pour toute la durée de son mandat d'administrateur. Le Conseil d'Administration ayant opté pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, Monsieur Pascal MATHON a été renouvelé dans les fonctions de Directeur Général pour une durée de quatre années. Monsieur David MARQUES RODRIGUES VIDEIRA, a également été renouvelé dans ses fonctions de Directeur Général Délégué pour la même durée.

Monsieur Pascal MATHON ayant démissionné de son mandat de Directeur Général à effet du 31 décembre 2019, le Conseil d'Administration, réuni le 21 novembre 2019, a nommé :

- Monsieur Fernando David MARQUES-RODRIGUES-VIDEIRA, anciennement Directeur Général Délégué de la SEM DES HALLES DE NIORT, aux fonctions de Directeur Général à compter du 1^{er} janvier 2020 ;

Et

- Monsieur Stéphane TEILLET, aux fonctions de Directeur Général Délégué, à compter du 1^{er} janvier 2020.

L'ensemble des mandats d'administrateurs étant arrivés à expiration lors de l'Assemblée générale tenue en 2022, l'Assemblée générale du 23 juin 2022 a renouvelé ces mandats pour une nouvelle période de quatre ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2026 afin de statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

En raison de la démission de leur mandat d'administrateur, de Monsieur Mickaël PAILLE le 1^{er} janvier 2024 et de celle de Madame Fabienne TRZCINSKI le 6 mars 2024, deux sièges d'Administrateurs sont devenus vacants.

Le nombre d'administrateurs encore en fonctions étant devenu inférieur au minimum statutaire sans toutefois être inférieur au minimum légal, il a été proposé au Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-24 du Code de commerce, de procéder à une nomination provisoire par cooptation.

Le Conseil d'administration réuni le 21 mars 2024 a décidé à l'unanimité de nommer à titre provisoire, respectivement, en remplacement de Madame Fabienne TRZCINSKI et de Monsieur Mickaël PAILLE, et sous réserve de ratification par la plus prochaine assemblée générale :

- Monsieur Jérôme GARCIN,
- Monsieur Éric CHEVALLEREAU,

Ce, pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Ces nominations ont été ratifiées par l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires réunie le 27 juin 2024.

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Président du Conseil organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure en particulier que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Le Directeur Général Délégué a pour mission d'assister le Directeur Général.

2. Les comptes

Les comptes présentés en **Annexe 1** retracent la totalité des opérations afférentes à la délégation de service public susvisé.

Les comptes couvrent l'exercice du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 avril 2024.

Pour l'établissement du compte de résultat, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique.

Les produits d'exploitation de l'exercice ressortent à 253 894 euros, en hausse de 4,70 % par rapport à ceux de l'exercice précédent qui s'élevaient à 242 498 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 269 335 euros, en hausse de 7,21 % par rapport à celles de l'exercice précédent qui s'élevaient à 251 225 euros.

Le résultat d'exploitation de l'exercice se solde par un montant négatif de 15 441 euros contre un montant négatif de 8 727 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice se traduit par un solde négatif de 1 102 euros contre un solde négatif de 132 euros au titre de l'exercice précédent.

Il résulte des comptes clos au 31 décembre 2023 que le résultat de l'exercice se solde par une perte de 16 543 euros contre une perte de 8 859 euros au titre de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat ont été dûment certifiés par l'Expert-Comptable de la SAEM pour la gestion des Halles de Niort, à savoir le Cabinet COGEP (anciennement dénommé SOGEC), ainsi que par le Commissaire aux Comptes, le Groupe Y SAS Audit (**Annexe 2**).

□

3. Analyse de la qualité

a) Redevances applicables aux commerçants des Halles

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
		HT	TTC	HT	TTC
INTERIEUR DES HALLES	A.1 1ere categorie				
	A.1.1 Bâches abonnées au jour (prix par mètre linéaire)	30.46	36.55	28.99	34.79
	A.2 2eme categorie bancs de poissonnerie				
	A.2.1 sur Grande Allée (prix par mètre linéaire)	26.25	31.50	24.85	29.82
	A.2.2 sur Petite Allée (prix par mètre linéaire)	16.83	22.60	17.96	21.57
	A.3 3eme categorie autres bancs				
	A.3.1 sur Grande Allée (prix par mètre linéaire)	16.83	22.60	17.96	21.57
	A.3.2 sur Petite Allée (prix par mètre linéaire)	10.17	12.20	9.62	11.58
	A.4 Caves l'unité	16.50	21.60	17.13	20.55
	EXTERIEUR DES HALLES	B.1 Producteurs et revendeurs abonnés			
B.1.1 Producteurs et revendeurs abonnés (prix par mètre linéaire pour les 3 marchés du jour, samedi et dimanche)		25.94	30.05	23.85	28.61
B.1.2 Producteurs et revendeurs abonnés (prix par mètre linéaire pour deux semaines sur jeudi, samedi et dimanche)		17.25	20.75	16.44	19.73
B.1.3 Producteurs et revendeurs abonnés (prix par mètre linéaire sur un seul marché par semaine hors le marché du dimanche)		10.17	12.20	8.63	11.55
B.2 Producteurs et revendeurs non abonnés (prix par mètre linéaire, sur jours de marché à l'extérieur)		4.13	4.95	3.93	4.71
B.3 Demi tarif sur jours calendaires particuliers					
dont tarif sur jours calendaires					
Pâques - Lundi 1 avril 2024		2.95	2.50	1.96	2.36
Pâques - Jeudi 20 mai 2024					
16 jours - Dimanche 14 juillet 2024					
B.4 Jours fériés ou marchés exceptionnels					
Absence, pour les jours compris dans l'abonnement :	B.1.1 ou B.1.2		B.1.1 ou B.1.2		
Non abonnés ou jours non compris dans l'abonnement :	B2		B2		
B.5 Occupation des coursives pour animations extérieures sans lien avec le marché alimentaire	205.33	250.00	205.33	250.00	
B.6 Occupation des placis pour animations extérieures sans lien avec le marché alimentaire	206.33	250.30	206.33	250.30	

*Préalablement à la prise d'un abonnement, il sera observé une période d'essai de 2 mois afin de valider à l'assuré du producteur ou revendeur. Pendant cette période, il sera appliqué la tarification B2.

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2024		POUR MEMOIRE TARIFS 2023	
		HT	TTC	HT	TTC
REDEVANCE DECHETS HALLES ET EXTERIEUR	REDEVANCE DECHETS				
	C.1 : Abonnés Halles et extérieurs - par mois				
	C.1.1 : Boucherie, poissonnerie	20.92	25.10	19.82	23.81
	C.1.2 : Brosserie, charcuterie, ostréiculture, volaille, tripes	14.33	17.20	13.65	16.33
	C.1.3 : Boulangerie, chocolat, conserverie et épicerie, fromage, fleurs et plants, maraîchage (fruit et légumes), miel, pâtisserie sèche, torrefaction, plats à emporter, viticulture, volaille vivante	6.46	7.75	5.94	7.37
C.2 : Non abonnés extérieurs par séance	1.29	1.55	1.20	1.47	
EXTERIEUR DES HALLES	ACCES ELECTRICITE				
	D.1 : Abonnés extérieurs - par mois				
	D.1.1 Vitrine et néon	8.88	10.65	8.53	10.22
	D.1.2 Balance	2.92	3.50	2.89	3.48
	D.2 : Non abonnés extérieurs - par séance				
D.2.1 Vitrine et néon	1.08	1.30	1.03	1.25	
D.2.2 Balance	0.42	0.50	0.39	0.47	
INTERIEUR DES HALLES	TORFAIT POUR MISE A DISPOSITION D'UN BAC DE REUPERATION DES POLYSTYRENES				
	E.1 : Mise à disposition de bacs individuels aux poissonniers				
	E.1.1 1 bac par mois pour 1 enlèvement par semaine	60.38	72.45	57.84	69.50
E.2 : Mise à disposition de bacs individuel coquilles poissonniers					
E.2.1 1 bac par semaine	38.29	45.95	36.73	44.16	

Rubricar 

b) Difficultés de paiement et impayés

Globalement, il convient de mentionner qu'au cours de l'exercice 2023, les paiements ont été honorés dans les délais.

Il convient de rappeler qu'au titre de l'exercice 2022, une provision avait été comptabilisée compte tenu de la défaillance d'un commerçant, placé en liquidation judiciaire, dans le paiement de ses loyers. La mise en liquidation judiciaire de ce commerçant avait donné lieu à une déclaration de créances auprès de Maître Thomas HUMEAU, Mandataire judiciaire, pour un montant de 3 128,19 euros.

Il convient de mentionner que cette créance a été intégralement réglée par le Mandataire judiciaire, courant janvier 2024.

c) Actions d'animation de communication et de développement

Actions d'Animation et de communication

- Janvier/Février 2023 : Présence des trufficulteurs aux halles de Niort.
- Saint-Valentin 2023 : Offres de repas gourmands + Offres d'une box « SPA » en partenariat avec « La Nouvelle République ».
- Animation Pâques 2023 : Bons d'achats en partenariat avec « La Nouvelle République ».
- Mai 2023 : fête des mères : offres d'une rose aux clients.
- Juillet/Août 2023 :
 - ✓ Jeu de l'été en partenariat avec « La Nouvelle République ». Lots à gagner : tabliers, calepins et bons d'achats.
 - ✓ Retour des « Before » des Jeudis Niortais du 6 juillet 2023 au 31 août 2023.
- Octobre 2023 : fête d'Halloween en partenariat avec « La Nouvelle République ». Lots à gagner : une Smartbox et des bons d'achats.
- Fêtes de fin d'année 2023 : en partenariat avec Décathlon, avec la présence d'un clown et du Père Noël. Lots à gagner : vélos, bons d'achats.

La SEM des Halles est présente dans les comités :

- de pilotage du centre-ville managé par la ville de Niort et la Chambre de commerce et d'industrie ;
- de direction de l'office de tourisme communautaire managé par la Communauté d'Agglomération de Niort.

D'autre part, la SEM des Halles communique sur différents aspects de la vie économique avec les services de la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre d'agriculture et la Chambre des métiers ainsi qu'avec le service économique de la communauté d'agglomération de Niort :

- sur l'évolution des métiers ;
- sur les porteurs de projets.

Actions de développement

Animation et développement de la promotion du marché :

- Circuit court
- Producteur et produit du terroir

Mouvements d'occupation

Il convient de mentionner qu'aucun mouvement d'activité n'a été réalisé au cours de l'exercice écoulé.

4. Les conditions d'exercice du service public**a) Le nombre de commerçants exerçant sous les Halles**

Le Directoire a défini en 2012 six grandes familles de commerçants organisées autour des métiers suivants :

- VIANDE : boucher traditionnel et Bio, chevalin, tripier, volailler, charcutiers, traiteur.
- MAREE : poissonnier, ostréiculteur, écailler.
- FRUITS LEGUMES : Fruit, légume, fleur.
- FROMAGER
- BOULANGER PATISSIER : boulanger, pâtissier et chocolatier
- DIVERS : apiculteur, restaurateur, viticulteur, conserverie, torréfaction, volaille vivante.

Ces grandes familles ont aussi été organisées autour des types de commerçants (Producteurs ou Revendeurs) et au regard du lieu d'exploitation intérieur ou extérieur des Halles.

Au 31 décembre 2023, l'offre commerciale se répartit selon le tableau ci-dessous, concernant les commerçants abonnés :

FAMILLES	
VIANDE	28
MAREE	10
FRUITS LEGUMES	30
FROMAGER	11
BOULANGERIE PATISSERIE	10
DIVERS	14
TOTAL	103

L'ensemble des bancs à l'intérieur des halles est occupé par 58 abonnés.

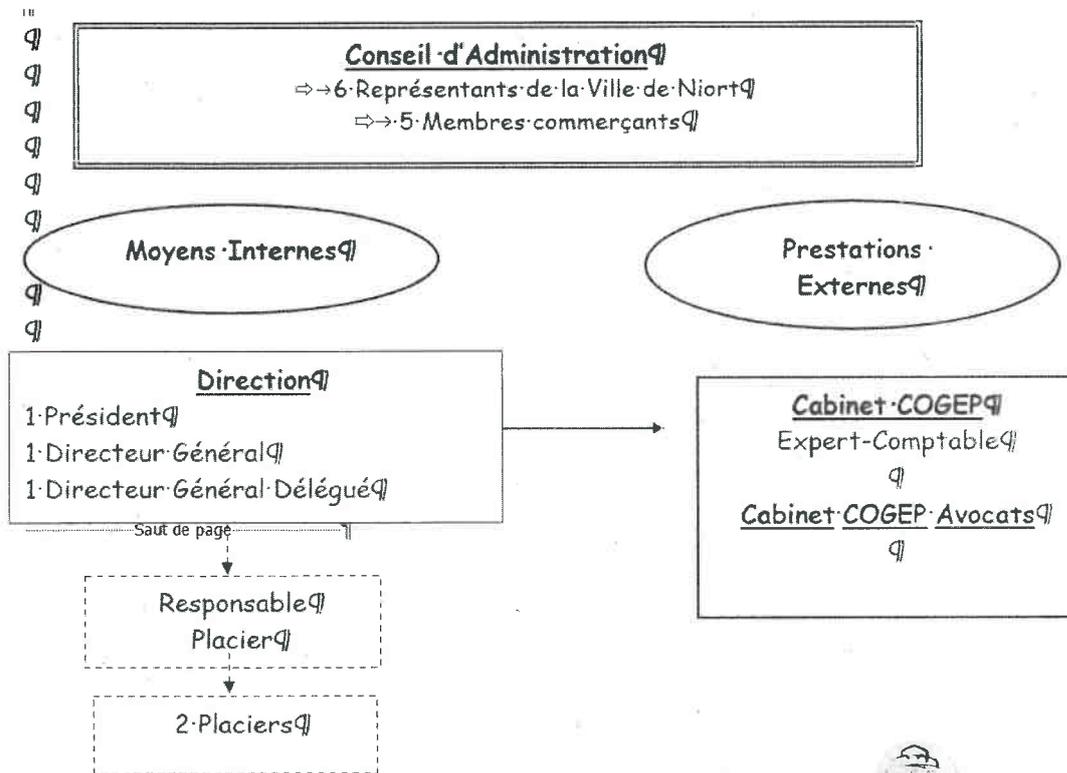
45 abonnés sont également installés à l'extérieur.

Le nombre total de commerçants s'élève environ à 115 (y compris les non abonnés).

b) Le personnel

Le personnel des Halles se compose toujours de trois agents :

- Un responsable placier à temps plein qui, en complément de sa mission de placier, organise les plannings de travail et transmet au Cabinet d'Expertise comptable les documents nécessaires à l'établissement des bulletins de paie.
- Un placier à temps complet qui, en complément de sa mission de placier, assume la logistique des événements liés au développement de la société.
- Un placier à 23h50 hebdomadaire.



1. Fiches signalétiques

Fiche 1 : Fiche d'actionariat et juridique

Mouvements d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Il convient de mentionner qu'aucune cession d'actions n'a été réalisée au cours de l'exercice 2023.

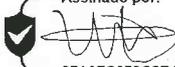
Fiche 2 :

La SAEM pour la gestion des Halles de Niort délégataire gère à ses risques et périls, sa rémunération est constituée des droits de place et recettes diverses en lien avec l'activité y compris la refacturation auprès des commerçants des coûts incombant tels l'enlèvement et le traitement des déchets.

Les tarifs applicables aux commerçants œuvrant sous les Halles sont votés par le Conseil Municipal de la ville de Niort qui en conserve la maîtrise, sur proposition de la SAEM des Halles.

✖

MONSIEUR FERNANDO DAVID MARQUES-RODRIGUES-VIDEIRA
DIRECTEUR GENERAL

Assinado por:

37A9FC873C2E435...



COGEP

SA SEM DES HALLES

Place des Halles

79000 NIORT

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023



SOGEC MAINE NIORT

451 Avenue de Paris
79000 NIORT

05 32 09 06 35

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Attestation de présentation des comptes	1
----- Etats de synthèse -----	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat 1/2	5
Compte de Résultat 2/2	6
----- Etats détaillés -----	7
Détail de l'Actif	8
Détail du Passif	9
Détail du Compte de Résultat	10
Soldes Intermédiaires de Gestion	12
----- Liasse fiscale -----	13
BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés	14
BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés	15
BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés	16
BIC-RN 2050 - Bilan Actif	17
BIC-RN 2051 - Bilan Passif	18
BIC-RN 2052 - Compte de résultat	19
BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite	20
BIC-RN 2054 - Immobilisations	21
BIC-RN 2054 bis - Ecarts de réévaluation	22
BIC-RN 2055 - Amortissements	23
BIC-RN 2056 - Provisions	24
BIC-RN 2057 - Créances et Dettes	25
BIC-RN 2058A - Résultat fiscal	26
BIC-RN 2058B - Suivi des déficits	27
BIC-RN 2058C - Renseignements divers	28
BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values	29
BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values	30
BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values	31
BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT	32
BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée	33
BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1	34
BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1	35

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SA SEM DES HALLES** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	239 738	euros
Chiffre d'affaires :	251 362	euros
Résultat net comptable :	-16 543	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à NIORT
Le 04/04/2024

ALABEURTHE M. / GUYONNET F.
Expert comptable

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETATS DE SYNTHESE

The logo for COGEP, featuring the word "COGEP" in a bold, sans-serif font, followed by a stylized square icon composed of four smaller squares.

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 519	1 519		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 000	1 000		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	22 876	16 087	6 789	6 603
	Autres immobilisations corporelles	50 360	50 360		
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations	390		390	390	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	76 145	68 966	7 179	6 993
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	20 033	2 607	17 427	11 912
	Autres créances	6 783		6 783	2 795
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	206 330		206 330	255 247	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 019		2 019	3 365
	TOTAL (III)	235 166	2 607	232 559	273 319
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	311 311	71 572	239 738	280 311

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	130 050	130 050
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	13 005	13 005
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	37 207	46 066
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(16 543)	(8 859)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	163 719	180 262
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 763	7 505
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 820	65 288
	Dettes fiscales et sociales	24 709	25 546
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 272	
	Autres dettes	455	1 709
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	76 019	100 049
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	239 738	280 311
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(16 542,93)	(8 859,00)	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	72 497	94 543	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	254	29	
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat ^{1/2}

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	251 362		251 362	240 046
	Montant net du chiffre d'affaires	251 362		251 362	240 046
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			2 400	2 400
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges					
Autres produits			133	52	
Total des produits d'exploitation (1)				253 894	242 498
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			107 705	106 343
	Impôts, taxes et versements assimilés			15 515	2 252
	Salaires et traitements			108 087	104 763
	Charges sociales du personnel			35 326	31 916
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			2 693	3 016
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				2 607
Dotations aux provisions					
Autres charges			9	329	
Total des charges d'exploitation (2)				269 335	251 225
RESULTAT D'EXPLOITATION				(15 441)	(8 727)

Compte de Résultat ^{2/2}

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(15 441)	(8 727)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		798
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		798
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 102	930
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	1 102	930
RESULTAT FINANCIER		(1 102)	(132)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(16 543)	(8 859)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS		253 894	243 295
TOTAL DES CHARGES		270 437	252 154
RESULTAT DE L'EXERCICE		(16 543)	(8 859)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETATS DETAILLES



COGEP

Détail de l'Actif

	01/01/2023		12		01/01/2022		12		Variations	%
	31/12/2023		mois		31/12/2022		mois			
Capital souscrit non appelé										
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		7 179,27	2,99		6 992,55	2,49		186,72	2,67	
Concessions brevets et droits similaires										
20500000 Logiciels		1 519,00	0,63		1 519,00	0,54				
28050000 Amortissement logiciels		(1 519,00)	-0,63		(1 519,00)	-0,54				
Autres immobilisations incorporelles										
20800000 Autres immo incorporelles		1 000,00	0,42		1 000,00	0,36				
28080000 Amortissement immo incorporell		(1 000,00)	-0,42		(1 000,00)	-0,36				
Installations techniques, matériel et outillage		6 789,37	2,83		6 602,65	2,36		186,72	2,83	
21540000 Matériel et outillage		22 876,08	9,54		19 996,45	7,13		2 879,63	14,40	
28154000 Amortissement matériel outillage		(16 086,71)	-6,71		(13 393,80)	-4,78		(2 692,91)	-20,11	
Autres immobilisations corporelles										
21810000 Insta g n agence am nag diver		48 840,39	20,37		48 840,39	17,42				
21830000 Matériel de bureau et materiel		1 287,00	0,54		1 287,00	0,46				
21840000 Mobilier		232,44	0,10		232,44	0,08				
28181000 Amortissement inst g n agence		(48 840,39)	-20,37		(48 840,39)	-17,42				
28183000 Amortissement mat bureau et inf		(1 287,00)	-0,54		(1 287,00)	-0,46				
28184000 Amortissement mobilier		(232,44)	-0,10		(232,44)	-0,08				
Créances rattachées à des participations		389,90	0,16		389,90	0,14				
26700000 Cr ances rattach s a des parti		389,90	0,16		389,90	0,14				
TOTAL III - Actif Circulant NET		232 558,98	97,01		273 318,68	97,51		(40 759,70)	-14,91	
Créances clients et comptes rattachés		17 426,59	7,27		11 912,02	4,25		5 514,57	46,29	
041D Collectif clients débiteurs		15 229,43	6,35		9 794,66	3,49		5 434,77	55,49	
41600000 Client douteux		3 128,19	1,30		3 128,19	1,12				
41810000 Clients factures a établir		1 675,80	0,70		1 596,00	0,57		79,80	5,00	
49100000 Dépréciation compte client		(2 606,83)	-1,09		(2 606,83)	-0,93				
Autres créances		5 783,36	2,83		2 794,92	1,00		3 988,44	142,70	
42500000 Personnel - avances et acompte		804,24	0,34					804,24		
44562100 Tva sur immobilisations		378,60	0,16					378,60		
44566100 Tva d ductible 20		969,67	0,40		950,40	0,34		19,27	2,03	
44580100 Tva à régulariser		641,00	0,27		354,00	0,13		287,00	81,07	
44586000 Taxe s ca factures non parvenu		1 589,85	0,66		1 490,52	0,53		99,33	6,66	
46870000 Produit a recevoir		2 400,00	1,00					2 400,00		
Disponibilités		206 330,45	86,06		255 247,04	91,06		(48 916,59)	-19,16	
51210000 Banque populaire		13 610,00	5,68		167 818,97	59,87		(154 208,97)	-91,89	
51220000 Crédit mutuel		142 720,45	59,53		87 428,07	31,19		55 292,38	63,24	
51250000 Comptes à termes		50 000,00	20,86					50 000,00		
Charges constatées d'avance		2 018,58	0,84		3 364,70	1,20		(1 346,12)	-40,01	
48600000 Charges constat es d avance		2 018,58	0,84		3 364,70	1,20		(1 346,12)	-40,01	
TOTAL DU BILAN ACTIF		239 738,25	100,0		280 311,23	100,0		(40 572,98)	-14,47	

Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	163 719,46	68,29	180 262,39	64,31	(16 542,93)	-9,18
Capital Social ou individuel	130 050,00	54,25	130 050,00	46,39		
10130000 Capital souscrit appelé verse	130 050,00	54,25	130 050,00	46,39		
Réserve légale	13 005,00	5,42	13 005,00	4,64		
10610000 Réserve légale	13 005,00	5,42	13 005,00	4,64		
Autres réserves	37 207,39	15,52	46 066,39	16,43	(8 859,00)	-19,23
10680100 Autres réserves	37 207,39	15,52	46 066,39	16,43	(8 859,00)	-19,23
Résultat de l'exercice	(16 542,93)	-6,90	(8 859,00)	-3,16	(7 683,93)	-86,74
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	76 018,79	31,71	100 048,84	35,69	(24 030,05)	-24,02
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 763,24	2,40	7 505,36	2,68	(1 742,12)	-23,21
16400000 Emprunt auprès des ts de cr d	5 506,13	2,30	7 471,16	2,67	(1 965,03)	-26,30
16884000 Emprunt intérêts courus	3,26		5,00		(1,74)	-34,80
51980000 Intérêts courus s concours ban	253,85	0,11	29,20	0,01	224,65	769,35
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 819,98	17,86	65 287,62	23,29	(22 467,64)	-34,41
40100000 Fournisseurs	9 362,84	3,91	30 774,50	10,98	(21 411,66)	-69,58
40810000 Fournisseurs factures non parv	33 457,14	13,96	34 513,12	12,31	(1 055,98)	-3,06
Dettes fiscales et sociales	24 709,03	10,31	25 546,47	9,11	(837,44)	-3,28
42100000 Personnel r mun rations dues	2 323,71	0,97	1 494,22	0,53	829,49	55,51
42820000 Personnel cong s payer	6 983,56	2,91	8 673,00	3,09	(1 689,44)	-19,48
43100000 Urssaf	4 256,00	1,78	3 819,03	1,36	436,97	11,44
43702000 Mutuelle	674,78	0,28	516,35	0,18	158,43	30,68
43703000 Retraite	937,78	0,39	875,16	0,31	62,62	7,16
43820000 Charges soc congés payés	2 117,56	0,88	2 341,71	0,84	(224,15)	-9,57
44210000 Pr l vement la source	19,00	0,01			19,00	
44551100 Tva a d caisser france	3 901,00	1,63	5 385,00	1,92	(1 484,00)	-27,56
44571000 Tva collectée 20	3 009,57	1,26	2 120,55	0,76	889,02	41,92
44587000 Tva sur le ca a tablir	253,45	0,11	13,69		239,76	N/S
44862000 Taxe apprentissage	97,38	0,04	91,97	0,03	5,41	5,88
44863000 Formation	135,24	0,06	215,79	0,08	(80,55)	-37,33
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 271,60	0,95			2 271,60	
40400000 Fournisseurs d immobilisations	2 271,60	0,95			2 271,60	
Autres dettes	454,94	0,19	1 709,39	0,61	(1 254,45)	-73,39
041C Collectif clients créditeurs	299,85	0,13	195,53	0,07	104,32	53,35
41980000 Rabais remises ristournes	155,09	0,06	1 513,86	0,54	(1 358,77)	-89,76
TOTAL DU BILAN PASSIF	239 738,25	100,0	280 311,23	100,0	(40 572,98)	-14,47

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
Total des produits d'exploitation	253 894,40	101,0	242 497,58	101,0	11 396,82	4,70
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	251 361,59	100,0	240 045,59	100,0	11 316,00	4,71
Production vendue Services FRANCE	251 361,59	100,0	240 045,59	100,0	11 316,00	4,71
70600000 Prestation de services	4 337,15	1,73	3 572,80	1,49	764,35	21,39
70610000 Redevance occupation intérieur	156 745,04	62,36	151 919,61	63,29	4 825,43	3,18
70620000 Redevance occupation extérieur	69 620,98	27,70	65 347,52	27,22	4 273,46	6,54
70810000 Refacturation eau	4 602,40	1,83	4 217,66	1,76	384,74	9,12
70811000 Accès électricité	1 529,94	0,61	1 189,57	0,50	340,37	28,61
70840000 Refacturation controle sécurité	2 206,32	0,88	1 961,37	0,82	244,95	12,49
70860000 Redevance déchets	12 319,76	4,90	11 837,06	4,93	482,70	4,08
Montant net du chiffre d'affaires	251 361,59	100,0	240 045,59	100,0	11 316,00	4,71
Subventions d'exploitation	2 400,00	0,95	2 400,00	1,00		
74000000 Subventions d exploitation	2 400,00	0,95	2 400,00	1,00		
Autres produits d'exploitation	132,81	0,05	51,99	0,02	80,82	155,45
75800000 Produits divers de gestion cou	132,81	0,05	51,99	0,02	80,82	155,45
Total des charges d'exploitation	269 335,33	107,1	251 224,55	104,6	18 110,78	7,21
Autres achats et charges externes	107 705,49	42,85	106 342,76	44,30	1 362,73	1,28
60611000 Electricité	8 073,15	3,21	7 077,32	2,95	995,83	14,07
60612000 Eau	5 813,61	2,31	5 221,90	2,18	591,71	11,33
60630000 Petit quipement	12,50		790,31	0,33	(777,81)	-98,42
60640000 Fournitures administratives	1 072,55	0,43	516,87	0,22	555,68	107,51
60680000 Vêtements	1 011,85	0,40			1 011,85	
61100000 Redevance can	8 813,38	3,51	8 791,93	3,66	21,45	0,24
61110000 Redevance bionerval refood	5 400,00	2,15	5 880,00	2,45	(480,00)	-8,16
61120000 Redevance ville de niort	106,00	0,04	102,00	0,04	4,00	3,92
61130000 Redevance poubelle texier	6 410,00	2,55	6 116,00	2,55	294,00	4,81
61500000 Entretien et réparation	7 799,52	3,10	4 891,94	2,04	2 907,58	59,44
61560000 Maintenance	3 678,54	1,46	2 901,92	1,21	776,62	26,76
61610000 Assurance multirisque	388,00	0,15	1 180,12	0,49	(792,12)	-67,12
62260000 Honoraires	13 814,33	5,50	17 650,39	7,35	(3 836,06)	-21,73
62261100 Honoraires cac	4 529,90	1,80	4 297,45	1,79	232,45	5,41
62270000 Frais d actes contentieux	47,26	0,02	50,35	0,02	(3,09)	-6,14
62300000 Publicit publication relatio	13 347,81	5,31	11 064,24	4,61	2 283,57	20,64
62340000 Cadeaux clients	3 538,45	1,41	5 608,33	2,34	(2 069,88)	-36,91
62380000 Pourboires dons courants	1 721,00	0,68	1 751,00	0,73	(30,00)	-1,71
62570000 Réception	149,82	0,06	136,72	0,06	13,10	9,58
62610000 Frais de t l communication	1 268,62	0,50	1 400,77	0,58	(132,15)	-9,43
62620000 Frais de postaux	139,20	0,06	343,20	0,14	(204,00)	-59,44
62820000 Ville de niort dsp	20 570,00	8,18	20 570,00	8,57		
Impôts, taxes et versements assimilés	15 514,52	6,17	2 251,76	0,94	13 262,76	589,00
63120000 Taxe apprentissage	735,46	0,29	694,93	0,29	40,53	5,83
63330000 Particip. des employeurs à fc	806,06	0,32	720,83	0,30	85,23	11,82
63511000 Cfe	870,00	0,35	836,00	0,35	34,00	4,07
63512100 Taxes foncières	13 103,00	5,21			13 103,00	
Salaires et traitements	108 087,06	43,00	104 762,80	43,64	3 324,26	3,17

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	
		31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		%
64100000	Rémunération du personnel	108 164,15	43,03	100 415,76	41,83	7 748,39	7,72
64120000	Variation cp	(1 689,44)	-0,67	478,00	0,20	(2 167,44)	-453,4
64141000	Indemnités non assujetties	1 612,35	0,64	3 869,04	1,61	(2 256,69)	-58,33
Charges sociales du personnel		35 326,22	14,05	31 915,56	13,30	3 410,66	10,69
64510000	Cotisation à l'urssaf	25 815,02	10,27	23 419,29	9,76	2 395,73	10,23
64520000	Cotisations aux mutuelles	3 902,14	1,55	2 532,73	1,06	1 369,41	54,07
64530000	Cirpec	5 580,01	2,22	5 263,77	2,19	316,24	6,01
64581000	Prov ch soc congés à payer	(224,15)	-0,09	456,86	0,19	(681,01)	-149,0
64750000	Médecine de travail	253,20	0,10	242,91	0,10	10,29	4,24
Dotation aux amortissements sur immobilisations		2 692,91	1,07	3 016,17	1,26	(323,26)	-10,72
68112000	Dotation amort immo corporelle	2 692,91	1,07	3 016,17	1,26	(323,26)	-10,72
Dotations aux provisions sur actif circulant				2 606,83	1,09	(2 606,83)	-100,0
68174000	Dotation sur provision créance			2 606,83	1,09	(2 606,83)	-100,0
Autres charges de gestion courante		9,13		328,67	0,14	(319,54)	-97,22
65800000	Charges diverses s gestion cou	9,13		328,67	0,14	(319,54)	-97,22
Résultat d'exploitation		(15 440,93)	-6,14	(8 726,97)	-3,64	(6 713,96)	-76,93
Total des produits financiers				797,50	0,33	(797,50)	-100,0
Autres intérêts et produits assimilés				797,50	0,33	(797,50)	-100,0
76800000	Autres produits financiers			797,50	0,33	(797,50)	-100,0
Total des charges financières		1 102,00	0,44	929,53	0,39	172,47	18,55
Intérêts et charges assimilées		1 102,00	0,44	929,53	0,39	172,47	18,55
66116000	Intérêts des emprunts	63,99	0,03	84,82	0,04	(20,83)	-24,56
66160000	Intérêts bancaires	1 038,01	0,41	844,71	0,35	193,30	22,88
Résultat financier		(1 102,00)	-0,44	(132,03)	-0,06	(969,97)	-734,6
Résultat courant avant impôts		(16 542,93)	-6,58	(8 859,00)	-3,69	(7 683,93)	-86,74
Total des produits exceptionnels							
Total des charges exceptionnelles							
Résultat exceptionnel							
Résultat de l'exercice		(16 542,93)	-6,58	(8 859,00)	-3,69	(7 683,93)	-86,74

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	251 362	100,00	240 046	100,00	11 316	4,71
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	251 362	100,00	240 046	100,00	11 316	4,71
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	251 362	100,00	240 046	100,00	11 316	4,71
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	251 362	100,00	240 046	100,00	11 316	4,71
MARGES (Commerciale + Production)	251 362	100,00	240 046	100,00	11 316	4,71
- Achats non stockés (c)	15 984	6,36	13 606	5,67	2 377	17,47
- Autres charges externes (c)	91 722	36,49	92 736	38,63	(1 015)	-1,09
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	107 705	42,85	106 343	44,30	1 363	1,28
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	143 656	57,15	133 703	55,70	9 953	7,44
+ Subventions d'exploitation	2 400	0,95	2 400	1,00		
- Impôts, taxes sur rémunérations	1 542	0,61	1 416	0,59	126	8,88
- Autres impôts et taxes	13 973	5,56	836	0,35	13 137	N/S
- Salaires et traitements	108 087	43,00	104 763	43,64	3 324	3,17
- Charges sociales	35 326	14,05	31 916	13,30	3 411	10,69
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(12 872)	-5,12	(2 827)	-1,18	(10 044)	-355,27
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	133	0,05	52	0,02	81	155,45
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	2 693	1,07	5 623	2,34	(2 930)	-52,11
- Autres charges de gestion courante	9		329	0,14	(320)	-97,22
RÉSULTAT EXPLOITATION	(15 441)	-6,14	(8 727)	-3,64	(6 714)	-76,93
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers			798	0,33	(798)	-100,00
- Charges financières	1 102	0,44	930	0,39	172	18,55
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(16 543)	-6,58	(8 859)	-3,69	(7 684)	-86,74
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(16 543)	-6,58	(8 859)	-3,69	(7 684)	-86,74

Exercice clos le 31 décembre **2023**

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

SEM DES HALLES DE NIORT

Les Halles
79000 NIORT

SEM DES HALLES DE NIORT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de la SEM DES HALLES DE NIORT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SEM DES HALLES DE NIORT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Conformément à la possibilité ouverte aux micro-entreprises par l'article L.123-16-1 du Code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

GROUPE Y AUDIT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Région Pays de la Loire - Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 500 000 €
Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 NIORT Cedex - Tél. : 05 49 32 49 01
RCS NIORT B 377 530 563 - APE 6920 Z - TVA : FR 10 377 530 563

NIORT - PARIS - TOURS - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - FONTENAY-LE-COMTE - NANTES - LUÇON

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au Gouvernement d'Entreprise

Nous attestons de l'existence dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au Gouvernement d'Entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Niort, le 7 juin 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit



Christophe MALÉCOT

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 519	1 519		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 000	1 000		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	22 876	16 087	6 789	6 603
	Autres immobilisations corporelles	50 360	50 360		
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations	390		390	390	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	76 145	68 966	7 179	6 993
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	20 033	2 607	17 427	11 912
	Autres créances	6 783		6 783	2 795
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	206 330		206 330	255 247	
Charges constatées d'avance	2 019		2 019	3 365	
	TOTAL (III)	235 166	2 607	232 559	273 319
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	311 311	71 572	239 738	280 311

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	130 050	130 050
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	13 005	13 005
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	37 207	46 066
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(16 543)	(8 859)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	163 719	180 262
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 763	7 505
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 820	65 288
	Dettes fiscales et sociales	24 709	25 546
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 272	
	Autres dettes	455	1 709
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	76 019	100 049
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL PASSIF	239 738	280 311
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(16 542,93)	(8 859,00)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	72 497	94 543
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	254	29
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat ^{1/2}

				31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	251 362		251 362	240 046
	Montant net du chiffre d'affaires	251 362		251 362	240 046
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			2 400	2 400
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
Autres produits			133	52	
Total des produits d'exploitation (1)				253 894	242 498
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			107 705	106 343
	Impôts, taxes et versements assimilés			15 515	2 252
	Salaires et traitements			108 087	104 763
	Charges sociales du personnel			35 326	31 916
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			2 693	3 016
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				2 607
Dotations aux provisions					
Autres charges			9	329	
Total des charges d'exploitation (2)				269 335	251 225
RESULTAT D'EXPLOITATION				(15 441)	(8 727)

Compte de Résultat ^{2/2}

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(15 441)	(8 727)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		798
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		798
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 102	930
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	1 102	930
RESULTAT FINANCIER		(1 102)	(132)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(16 543)	(8 859)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		253 894	243 295
TOTAL DES CHARGES		270 437	252 154
RESULTAT DE L'EXERCICE		(16 543)	(8 859)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



**Groupe Y
Nexia**

NIORT

53 rue des Marais
CS 18421

79024 NIORT Cedex

Tél. : 05 49 32 49 01 - Fax : 05 49 32 49 17

email : groupey@groupey.fr

www.groupey.fr